

fausses declarartions faites sur l'honneur que je ne connais pas

Par roussel, le 04/05/2009 à 16:52

Mr, Mme,

voila je voudrais qu'elles sont les possibilites de me retourner contre des personnes qui ont fait des fausses attestations sur l'honneur sur ma personne quels sont les recours juridiques que je peux avoir.

En effet je suis le beau pere d'une petite fille de 5 actuellement,

son pere ne s'en est jamais occuper .pour avoir la garde il a fait faire des attestations à sa belle famille ,que j'etais une personne violente et agressive ,alors que je connais meme pas sa belle famille et qui m'ont jamais vu ,mais qui ont raconter des choses qui m'ont beaucoup blesser , ainsi que ma compagne .je raconte l'histoire en gros .

il a cru qu'il pouvais recuperer sa fille en mentant aux juges des enfants , ce qui a ete fatale pour lui .

ma compagne à toujours la garde bien heureusement ,mais moi je voudrais savoir si je peux porter plainte contre lui et sa belle famille, il faut dire que cela fait trois ans qu'il nous enmerde(excuse moi de l'expression) etant alcoolique.

je veux lui prouver qu'il peut dire et raconter n'importe quoi sur ma personne sans etre au moin punis , peut etre que cela le calmera et cela donnera une lecon à sa belle famille , qu'on ne raconte pas n'importe quoi sur une personne pour le plaisir et qu'en faite on ne risque rien . J'espere franchement que j'ai un moyen de recours contre ses gens . je suis pas procedurier ,mais la ca été trop loin et moralement ma petite famille en a pris in bon coup moralement et physiquement , cela doit cesser.

d'avance je vous en remercie , de bien vouloir me diriger sur la bonne piste. Merci d'avance.

roussel gilles